

## 7ÈME CYCLE DE FORMATION-ACTION

### « DIALOGUE TERRITORIAL ET MÉDIATION », 2012/2013

---

#### CONTEXTE

Augmentation de la pression résidentielle et des constructions individuelles, poursuite des aménagements en montagne, développement de nouvelles zones d'activités économiques, prise en compte de la multifonctionnalité des espaces naturels, difficulté à préserver les espaces de production agricole, attention croissante portée aux enjeux environnementaux et paysagers, augmentation des sources de tension sociales liées au logement, à la mobilité, au coût de l'énergie, ... : les territoires ruraux et périurbains de la Savoie sont confrontés à de multiples enjeux qui contribuent à accroître les concurrences, voire les conflits d'usage. Dans le même temps, les habitants et acteurs des territoires souhaitent prendre part au débat public. Ces évolutions nécessitent une démarche croissante de dialogue territorial et de médiation.

---

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer les pratiques de dialogue et de médiation à l'échelle des territoires.

---

#### PUBLIC

A l'attention des acteurs : directeurs, chargés de mission, agents de développement, animateurs, techniciens, élus, etc. de structures locales (collectivités et associations) et de structures intervenant sur les territoires (collectivités, associations et entreprises).

---

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Outiller les acteurs locaux afin de :

- développer une fonction d'identification des mutations du territoire et de repérage des tensions, voire des conflits potentiels ;
- développer une fonction d'anticipation ;
- mettre en place des instances, occasions ou lieux de dialogue permettant de débattre des projets et des enjeux des territoires ;
- pointer, de manière préventive, les risques de conflits lourds nécessitant le recours à un médiateur extérieur.

par :

- l'affirmation de la « plus-value » du dialogue territorial ;
- la connaissance des mesures réglementaires et des dispositifs existants en matière de concertation ;
- l'outillage pour la construction de nouveaux espaces et instances de dialogue et de concertation ;
- l'appropriation de méthodes et d'outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes ;
- une réflexion sur le positionnement et la légitimité de l'animateur.

---

#### ORGANISME FORMATEUR

SAVOIE VIVANTE - CPIE DES PAYS DE SAVOIE  
63 rue Dacquin - 73 000 CHAMBÉRY  
Tél. : 04 79 85 39 32 / Fax : 04 79 85 39 01 / [info@savoievivante-cpie.org](mailto:info@savoievivante-cpie.org)

---

## RESPONSABLES DE LA FORMATION

Intervenants formateurs : Philippe BARRET, GEYSER ; Guillaume TIXIER, Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non Violente Méditerranée.  
Coordination : David CHABANOL, Savoie Vivante - CPIE

---

## MODALITÉS

De 10 à 15 participants / 7 jours de formation répartis en 3 sessions, 50 heures

- 1<sup>ère</sup> session : 9-10 octobre 2012 - 2 jours
- 2<sup>ème</sup> session : 12 au 14 décembre 2012 - 3 jours
- 3<sup>ème</sup> session : 2 jours en février 2013- 2 jours

*Pour des raisons de dynamique de groupe et pour prolonger les temps de formation en soirée, l'hébergement sur place est systématiquement proposé et fortement souhaité.*

---

## COÛT PÉDAGOGIQUE

Structure professionnelle : 1000 €/personne.  
Financement personnel : 500 €/personne.  
Frais de repas, de déplacement et d'hébergement à la charge des participants.  
La formation peut être prise en charge par votre OPCA au titre de la formation professionnelle. N° de déclaration de formation à la DRTEFP : 82 73 00395 73.

## CONTENUS

### 1- C'EST QUOI LE DIALOGUE TERRITORIAL (DT) ? A QUOI ÇA SERT ?

Définitions (information, consultation, concertation, médiation, négociation, etc.), cadre réglementaire, etc.

### 2- CONSTRUIRE UN DISPOSITIF DE DIALOGUE TERRITORIAL

Les étapes d'un processus de décision et la place du dialogue, les composantes du DT, les participants

### 3- CONCEVOIR DES RÉUNIONS DE DT

Les étapes du travail en réunion, la présentation initiale, la réunion publique, le passage des positions aux besoins, la recherche de solutions

### 4- ANIMER UNE RÉUNION DE DT

Gestion des émotions, communication non violente, communication non verbale, écoute

active et validation, gestion des moments difficiles

### 5- LE LIEN AVEC LE PUBLIC, LES EXPERTS ET LES ÉLUS

Mobilisation des habitants et des acteurs, diagnostic commun

### 6- LE POSITIONNEMENT DE L'ANIMATEUR DU DT / DU MÉDIATEUR

L'animateur garant du cadre ; comment bâtir sa légitimité ; quid de la neutralité

### 7- SUIVI ET ÉVALUATION D'UN DISPOSITIF DE DT

Évaluation des résultats obtenus, des autres impacts, modalités de suivi

### 8- LIMITES ET RISQUES DU DT / QUELQUES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

## FORMATION-ACTION

La formation repose sur l'alternance entre des apports du formateur, des exercices, des mises en situation et des témoignages des participants. Les intervalles entre les sessions permettent l'application des apports.